

La Gazette en Yvelines

Attentat de Magnanville : Mohamed Lamine Aberouz condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Dossier page 2

Depuis le 25 septembre, le procès de Mohamed Lamine Aberouz se déroulait au palais de Justice de Paris. Accusé de complicité lors des attentats de Magnanville, le Muriautin a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Ses avocats ont fait appel.



Actu page 7

YVELINES
Ghislaine Senée : « Beaucoup de réticences à parler d'écologie au sein du Sénat »

Faits divers page 14

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le city-stade inauguré en grande pompe

Page 4

FONTENAY-MAUVOISIN

L'extension de la mairie inaugurée

Page 7

MANTES-LA-JOLIE

Audit de la commande publique : la montagne accouche d'une souris

Page 10

POISSY

Le directeur de la maison de quartier du Clos-d'Arcy soupçonné d'abus de confiance

Page 14

BASKET-BALL

Deuxième défaite de rang pour Poissy

Page 16

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les musiques électroniques à la fête au château Éphémère

Page 18

VALLEE DE SEINE

TEOM : quels niveaux de service pour les communes ?

Actu page 4



Actu page 6

HARDRICOURT
L'EANM Pas-serelle Hubert François Dainville, pour beaucoup de sourires de plus



Actu page 8

POISSY
Avec Mikael de Poissy, le tatouage s'invite à l'Académie des Arts et des Lettres

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

MAGNANVILLE

Attentat de Magnanville : Mohamed Lamine Aberouz condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

■ AURELIEN BAYARD

Durant 15 jours, la salle Voltaire du palais de Justice de Paris a vu des débats « bouleux mais dans le respect de la Justice » commente Vincent Brengarth, l'avocat de Mohamed Lamine Aberouz, et il ne pouvait en être autrement. Depuis le 25 septembre, son client comparait pour une éventuelle participation à l'attentat de Magnanville, un choc des extrêmes, avait donc lieu au sein de la cour. D'un côté un homme accusé de complicité d'assassinats sur personnes dépositaires de l'autorité publique en lien avec une entreprise terroriste, qui n'a pas hésité à déclarer que « sa vision de l'islam était incompatible avec la République française. » De surcroît, il se présentait à cette audience alors qu'il purge déjà une condamnation de cinq ans de prison pour non dénonciation de crime terroriste, lors de la tentative d'attentat aux bonbonnes de gaz sur le parvis de Notre-Dame de Paris. En face de lui, les proches du couple Schneider/Salvaing, eux qui représentaient cette même république française de par leur fonction : Jessica était agente administrative au commissariat de Mantes-la-Jolie, Jean-Baptiste commissaire de Police à celui des Mureaux. Les peines demandées accentuaient cette impression. Les avocates générales requéraient la réclusion criminelle à

perpétuité avec une peine de sureté de 22 ans, tandis que Maîtres Brengarth et Arnaud l'acquittent pur et simple. Chacun ayant des arguments à faire valoir.

Lors de leurs plaidoiries, les représentantes du parquet mettent en avant la trace d'ADN « pure » retrouvée sur l'ordinateur de Jean-Baptiste Salvaing. Elles pointent également le bornage du téléphone de l'accusé sur une antenne d'Hardricourt alors que s'il se trouvait chez lui ou à la Mosquée de Bizet – lieu qu'il fréquente régulièrement – celles de Chapet ou des Mureaux auraient dû le détecter. D'ailleurs, pour nier sa participation aux meurtres des fonctionnaires de police, le Muriautin a toujours clamé sa présence au sein de l'édifice religieux. Toutefois son alibi est mince. Peu de personnes l'ont vu, et ceux qui soutiennent le contraire sont ses frères. « Lorsque sa famille a été interrogée, nous avons eu des festivals de mensonges et d'incohérences, avec énormément de preuves de connivence. Comme une leçon apprise mais surtout mal récitée » s'insurge l'une des avocates.

Le comportement global de Mohamed Lamine Aberouz fait naître plusieurs soupçons. Le soir du 13



Le 13 juin 2016, Jean Baptiste Salvaing et Jessica Schneider ont été assassinés à leur domicile. Hormis Larossi Abballa, y avait-il un complice ?

juin 2016, il s'empresse de supprimer son compte Telegram, réinitialise son téléphone et va cacher son passeport ainsi que ceux de sa famille chez une connaissance. « Il a peur. Il est conscient d'être radicalisé mais sait pertinemment que cela ne lui vaudrait aucune poursuite » explique l'une des femmes de loi, « en revanche, en faisant partie des proches de Larossi Abballa, il connaît les procédures et il n'est pas exclu qu'il se soit débarrassé de preuves accablantes ». Durant son interrogatoire pendant le procès, Mohamed Lamine Aberouz est tantôt affirmatif, tantôt balbu-

tiant. Sur la question du téléphone, c'est « ni oui, ni non », puis il est « sûr de l'avoir donné à un de ses frères » et enfin à nouveau « certain à 99 % de l'avoir eu sur lui ce soir-là. »

Dernier élément à charge, les souvenirs de l'enfant du couple Schneider/Salvaing. La psychologue relate les reconstitutions où le garçon de 3 ans et 9 mois à l'époque indique qu'il y avait « un homme qui voulait le tuer et un autre non. » Car sa vie n'a tenu qu'à un fil. Larossi Abballa a bel et bien hésité à ajouter une troisième victime dans sa folie sanguinaire et ne fut stoppé que par un sondage sur les réseaux sociaux où des femmes djihadistes lui ont ordonné de ne pas toucher à l'enfant.

« Larossi Abballa est la voix de Daesh »

Pour terminer cette première salve de 4 heures, l'avocate générale ajoute une anecdote. « J'étais là il y a quatre ans (pour le procès de l'attentat déjoué du parvis de Notre-Dame, ndlr) » déclare-t-elle « il n'a pas changé, aucune introspection, toujours cette position victimaire. » Mohamed Lamine Aberouz reste stoïque dans son box, levant à peine la tête malgré ce réquisitoire envers sa personne. « Ce verdict, toute la société l'attend. Nous sommes tous Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, nous avons tous été touchés en plein cœur par leur assassi-

nat » conclue-t-elle. Il est midi. Nino Arnaud et Vincent Brengarth sont déjà prêts à se lancer dans la bataille mais il leur faudra patienter jusqu'à 14h. Dès que Christophe Petiteau, le président de la cour, indique qu'il est l'heure de reprendre, le premier cité s'avance à la barre.

Il se tourne vers son client, le fixe, et commence d'une voix douce, « Mohamed, je te sais innocent » avant de poursuivre : « Tout nous oppose, mais je veux que tu profites d'un dimanche à la plage avec ta famille, car nous sommes là pour faire du droit et non jouer à la guerre civilisationnelle. » Avant de véritablement commencer sa plaidoirie, l'avocat fustige ses consœurs qui « ont usé de beaucoup de créativité », la salle « remplie pour moitié de forces de l'Ordre » tout en amadouant les magistrats : « Je vous sais professionnel et courageux. Car il en faudra pour prononcer l'acquiescement. » Les deux hommes du barreau se servent de chaque zone d'ombre afin de rapeler la définition du principe de la présomption d'innocence. « C'est à l'accusation d'apporter des preuves de culpabilité » clame Nino Arnaud haut et fort, « les balbutiements de mon client et ses imprécisions ne peuvent être donc retenus contre lui. » Minutieusement, l'un comme l'autre vont s'attacher à démonter l'argumentaire déclamé quelques heures auparavant. Tout d'abord, ils regrettent amèrement l'entreprise de réhabilitation de Larossi Abballa, soi-disant



Furieux du verdict, Maître Brengarth a annoncé dès mercredi son intention de faire appel.

« agneau égaré » face au « cerveau » de Mohamed Lamine Aberouz.

Depuis 2011, l'assassin de Jean-Baptiste et Jessica n'a jamais caché son envie de « faire le djihad afin de chasser du kouffar (terme péjoratif en langue arabe désignant celui qui ne croit pas en l'islam, ndlr) ». De plus, 5 ans avant le véritable attentat de *Charlie Hebdo*, il projetait déjà un funeste destin à Charb, Cabu et consort. Durant ses multiples incarcérations il menace les surveillants pénitentiaires – preuve de son envie « déjà présente » de tuer des représentants étatiques – en précisant le nombre de filles de l'un d'eux dans le but de lui signifier qu'il dispose de renseignements personnels. Il provoque aussi des émeutes en hurlant des appels à la prière. Les gendarmes et forces de l'Ordre qui le croisent le décrivent comme un leader charismatique. Même Éric Gigou, le commandant adjoint du Raid lors de l'attentat de Magnanville, signalait « un homme déterminé, calme, lucide » lors des négociations le soir du 13 juin 2016.

Larossi est un chef qui n'hésite pas non plus à écarter des acolytes déviant de son islam hyper rigoriste. Par exemple, s'ils écoutent de la musique ou fréquentent trop de femmes. Et « son ami Mohamed La-

mine Aberouz. » ? Lui et l'aîné de l'accusé, Charaf Eddine, se moquaient allégrement de lui. « Tu crois qu'il peut épouser religieusement Sarah ? » se demande le futur tueur. « Ce n'est pas un mauvais garçon » réplique le frère. « Mais il vit encore chez sa mère et n'est pas très riche » rétorque le premier. Chaque témoignage s'accorde à dire que l'accusé est un croyant qui ne passerait jamais à l'acte. « C'est Larossi Abballa la voix de Daesh » assène Maître Brengarth.

Concernant les preuves, les avocats du prévenu exploitent quelques incertitudes. « L'ADN, l'alpha et l'Omega de l'accusation » tonne Maître Brengarth, « mis en évidence 1 seule fois sur 245 prélèvements sur les lieux du crime. » Il s'appuie sur les propos d'Olivier Pascal, le président de l'IFEG (laboratoire nantais qui analyse les scellés envoyés par les enquêteurs dans l'espoir d'y trouver des traces d'ADN, Ndlr) : « Nous ne pourrions jamais conclure scientifiquement s'il s'agit d'un transfert. Scientifiquement, nous n'avons aucun élément pour aller dans un sens ou dans un autre. » Le bornage à Hardricourt ? En 2016, alors que Mohamed Lamine Aberouz se trouvait à la Mosquée de Bizet, il est arrivé une fois que le téléphone s'appaire avec l'antenne de la commune yvelinoise.

Puis Vincent Brengarth s'attarde sur le témoignage de l'enfant avec une voix plus douce. « Mohamed c'est le petit singe ? » demande-t-il en parlant des reconstitutions sous forme de dessins et de figurines du petit garçon « et le chevalier blanc qui le sauve pourrait très bien symboliser le RAID ». Même la psychologue abonde dans ce sens : « Les traumatismes peuvent multiplier les monstres. »

Pas encore la fin du calvaire

« Qu'est-ce qu'il vous reste finalement ? Un homme qui n'a que l'islam en tête et dont on pourrait dire qu'il n'y a pas de fumée sans feu ? Mais ce n'est pas cela le droit » s'exclame Maître Arnaud. Pour le mot de la fin, il faut attendre le lendemain, entre 9h30 et 9h45. Mohamed Lamine Aberouz répète la même chose qu'en début de procès : « L'homme qui a commis les crimes est Larossi Abballa. Je le dis et je le répète. En me condamnant, rien ne sera réparé et cela ne fera que détruire des familles supplémentaires. Je vous adresse tout ce qui me reste de compassion après des années d'isolement de dureté et de broyage ». Le verdict doit arriver à partir de 16h mais dans le palais de Justice, tout le monde est déjà sur le qui-vive.



Josiane, la mère de Jessica Schneider, était ravie lors de l'annonce du verdict.

Le mot « à partir » prend tout son sens puisqu'il faut patienter jusqu'à 18h45 pour entendre la sentence. Le Muriautin se lève une dernière fois pour entendre la phrase fatidique. « Sur les 16 questions auxquelles nous devons répondre, la cour a répondu oui à l'intégralité et vous condamne à la prison à perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans » annonce Christophe Petiteau. Les avocats de la défense sont désabusés, un sentiment qu'ils partagent dès leur sortie de l'audience. « Les questions qui lui ont été posées n'étaient pas à charge et à décharge, comme on le fait pour n'importe quel citoyen »

s'exclame Vincent Brengarth, « quelqu'un a été condamné pour complicité alors que nous ne savons même pas ce qu'il aurait fait sur les lieux. Une juridiction écrit l'histoire ! » Josiane, la mère de Jessica Schneider, arrive peu de temps après et réitère « sa confiance en la justice qui a été rendue à la hauteur du drame et de la souffrance ». « Jessica et Jean-Baptiste sont à mes côtés. Nous ne sommes pas dans la revanche, ni dans la vengeance. Le reste, il faudra le gérer soi-même et cela reste assez lourd » dit-elle d'une voix pleine d'émotion. Une lourdeur qui reviendra : Maîtres Brengarth et Arnaud ont décidé de faire appel. ■



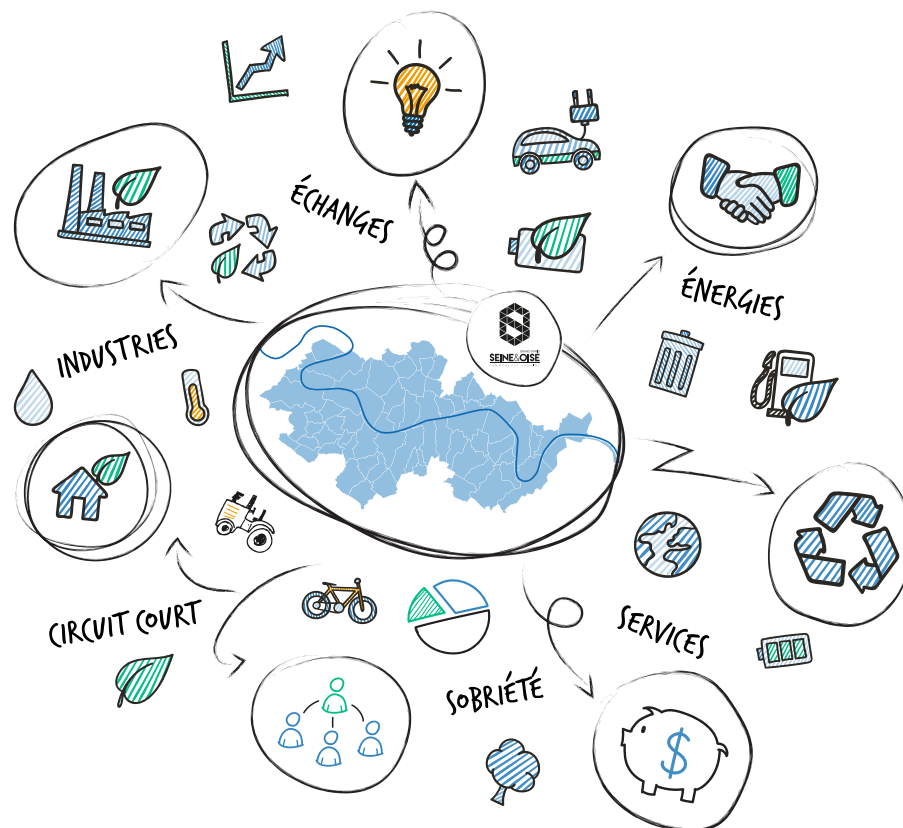
Les rendez-vous
du **DEV&CO**
Grand Paris Seine & Oise

5^e CONVENTION D'AFFAIRES GRAND PARIS SEINE & OISE

Des rendez-vous et des rencontres pour développer
votre réseau et décupler vos opportunités !

MARDI 7 NOVEMBRE 2023 de 13h30 à 19h
au Forum Armand Peugeot à Poissy

Inscriptions et informations sur gpseo.fr



VALLEE DE SEINE

TEOM : quels niveaux de service pour les communes ?

L'harmonisation des taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été votée lors du conseil communautaire de jeudi dernier, au théâtre de la Nacelle d'Aubergenville.

■ MAXIME MOERLAND

En chantier depuis 2022, les nouveaux taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ont été entérinés lors du conseil communautaire du 12 octobre dernier. C'est à l'issue d'un vote favorable à l'écrasante majorité que la nouvelle politique tarifaire a enfin été mise en vigueur, conformément à la loi NOTRE du 7 août 2015, qui impose aux collectivités d'harmoniser leur TEOM dans un délai de 10 ans suivant leur création. C'est donc presque 8 ans après sa création que la communauté urbaine se plie à cette exigence réglementaire. La mise en œuvre de cette nouvelle procédure est prévue pour octobre 2024, tandis que son application fiscale se fera dès le 1^{er} janvier prochain.

4 niveaux de services ont été imaginés par un groupe de travail composé d'élus de la communauté urbaine, puis proposés aux différents maires. 20 communes, majoritairement situées à l'est du territoire ont

fait le choix du niveau de service le plus élevé, avec un taux à 7,95 %. Parmi elles, on retrouve notamment Poissy, Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Épône, Verneuil, Triel ou encore Carrières-sous-Poissy. Dans le même temps, 35 maires ont préféré opter pour le niveau 3 (taux à 7,52 %), qui semble avoir été privilégié dans l'ouest de la Vallée de Seine. On retrouve, pêle-mêle, des villes comme Mantes-la-Jolie, Limay, Rosny, Porcheville, Manganville, Buchelay, Flins ou Andrésy.

Viennent ensuite les communes ayant choisi les niveaux de service inférieurs. Pour le niveau 2, à 7,46 %, on en dénombre 9 : Guernes, Saint-Martin-la-Garenne, Montalet-le-Bois, Gaillon-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette, Les Mureaux, Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes et Villennes-sur-Seine. 9 autres villes ont enfin choisi le niveau 1, soit le socle commun (6,52 %). Soit Follainville-Dennemont, Auf-

reville-Brasseuil, Fontenay (Saint-Père, Guitrancourt, Gargenville, Jambville, Mézy-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines et Les Alluets-le-Roi.

La question la plus importante pour les habitants reste l'impact pour le portefeuille de ces derniers. Il faut savoir que seuls les propriétaires seront impactés financièrement par ce changement, étant les seuls redevables de cet impôt à l'égard du Trésor public. La sentence tombera donc à la lecture de leur taxe foncière 2024. Cepen-



Il faut savoir que seuls les propriétaires seront impactés financièrement par ce changement, étant les seuls redevables de cet impôt à l'égard du Trésor public.

dant, un propriétaire bailleur peut très bien demander à ses locataires de rembourser la TEOM via les charges locatives récupérables. ■

4 formules : 4 niveaux de service

Niveau de service 1 : socle commun aux 73 communes (6,52 %)

Collecte et traitement : en porte-à-porte pour les ordures ménagères, les emballages / papiers aux fréquences habituelles et en points d'apport volontaire pour le verre ; Pré-collecte incluant notamment la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire ; Accès aux 12 déchetteries, et le traitement associé des déchets ; Distribution de composteurs et mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux.

Niveau de service 2 (7,46 %)

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants et du verre

Niveau de service 3 (7,52 %)

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants et déchets verts

Niveau de service 4 (7,95 %)

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants, du verre et des déchets végétaux

EN BREF

VALLEE DE SEINE

GPSEO veut sensibiliser au recyclage des déchets

Entre ce mois d'octobre et le mois de décembre, 3 000 foyers résidant en habitat collectif recevront la visite d'agents communautaires pour une sensibilisation à la collecte en porte-à-porte.

La communauté urbaine poursuit son opération de sensibilisation au tri en porte-à-porte. Dès ce mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'année 2023, des agents communautaires toqueront à la porte de 3 000 foyers résidant en habitat collectif, afin de les informer sur l'extension des consignes de tri des déchets en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier. Ces entretiens informels devraient durer environ 5 minutes, et seront menés de façon ludique sous la forme d'un quiz. Un mémo-tri et un sac de pré-collecte seront remis aux habitants. 5 communes sont concernées par cette démarche de sensibilisation, qui complète les moyens déjà mis en œuvre par GPSEO pour accompagner les habitants dans leur changement d'habitude de tri : distribution de mémo dans les boîtes aux lettres, campagne d'affichage, ou encore animations sur les marchés ou les centres commerciaux. ■

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le city-stade inauguré en grande pompe

La municipalité a levé le voile sur le nouvel équipement sportif de la rue Jean-Zay, le mercredi 11 octobre en présence de la championne du monde de football freestyle Lucie Quinton.

Quoi de mieux que les jongles et les tours du monde d'une championne du monde de foot-

ball freestyle pour inaugurer un city-stade ? Avec ses « tricks », Lucie Quinton a régalé habitants



Ce nouveau terrain de sport se situe près du gymnase Coubertin et du collège Jean Zay.

et élus de Verneuil-sur-Seine ce mercredi 11 octobre, lors de la cérémonie présentant le nouvel équipement sportif de la rue Jean Zay. Un terrain de basket et un terrain de foot attendent désormais les jeunes de la ville, tout près du gymnase Coubertin et du collège Jean Zay.

« Ce projet de city-stade me tenait à cœur, avoue Olivier Melsens, 1^{er} adjoint en charge de la jeunesse. Je sais à quel point cet équipement était très attendu, et qu'il sera apprécié par les jeunes vernoliens ».

Un « lieu fédérateur »

Le maire de Verneuil, Fabien Aufrechter, s'est lui aussi félicité de l'ouverture de ce « lieu fédérateur », avant de prévenir ses nouveaux usagers. « Il faut que vous me fassiez une promesse : le city-stade est enfin là pour vous, mais s'il est abîmé, c'est vous qui serez les premières victimes, je compte vraiment sur vous pour que vous en preniez soin ». ■

LES MUREAUX

Une future entreprise à but d'emploi dans la ville

Une partie des Mureaux vient d'intégrer le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Ainsi, une future entreprise à but d'emploi doit voir le jour début 2024 afin d'aider des Muriatins à retrouver le monde professionnel.

« Personne n'est inemployable » pour Marianne Cantau, la présidente du dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) sur la zone des Mureaux. Né en 2016 par une loi votée à 100 % - et reconduit de la même en 2020 - ce dispositif doit permettre à des personnes inscrites depuis plus d'un an chez Pole Emploi de retrouver le monde professionnel. Il faut également qu'elles habitent sur cette zone restreinte à 10 000 habitants (la commune murioutine a donc été scindée en deux) depuis au moins 6 mois.

Pour ce faire, une entreprise à but d'emploi (EBE) ouvrira prochainement ses portes courant 2024 et proposera les activités suivantes : vente de copeaux de carton pour l'hygiène des enclos d'écurie, librairie solidaire, réparation de vélo et rénovation de meubles. D'ailleurs,

c'est par cette activité que TZCLD a présenté ce projet le 12 octobre et dont Marianne Cantau a dû se battre pendant 2 ans afin d'obtenir l'habilitation. « Nous visons 40 ETP (emploi temps plein, ndlr) pour fin 2024 et 76 pour 2026 » détaille la présidente du dispositif sur le territoire murioutine. ■



Librairie solidaire, vente de copeaux de carton, réparation de vélo, la friche industrielle du 62 rue de la Haye va devenir une entreprise à but d'emploi.

GARGENVILLE

Une balade solidaire et à vélo pour Octobre rose

La Ville se mobilise pour la Ligue contre le cancer du sein en organisant la balade « *En rose et à vélo* », le samedi 21 octobre à 14h au départ de la place de la mairie pour un parcours de 8 kilomètres.

Prêts à pédaler pour la bonne cause ? La municipalité de Gargenville se mobilise pour *Octobre rose* avec sa balade « *En rose et à vélo* », le samedi 21 octobre. Cette opération solidaire, organisée avec la Ligue contre le cancer du sein, est prévue pour 14h avec un départ donné devant la mairie. Le parcours de 8 kilomètres permettra de rallier la salle des fêtes où des stands et une buvette attendront les participants. Il y aura même un stand de massage pour ceux souhaitant un peu de réconfort ! Tandis que pour les plus courageux, il sera même possible d'effectuer le parcours une seconde fois.

Les billets ne coûtent que 3€, et l'entrée est gratuite pour les moins de 13 ans. L'intégralité des dons récoltés sera reversée à La ligue contre le cancer du sein ainsi qu'à la Note rose. Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page HelloAsso de l'Association Gargenvilloise d'Intérêt Collectif. ■



■ EN IMAGE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Trois ans après, la douleur est encore vive

Cette année, c'était peut-être encore plus dur que d'habitude. L'actualité a ravivé la douleur des Conflanaises et Conflanais avec l'assassinat de Dominique Bernard, professeur tué vendredi dans un attentat à Arras (Pas-de-Calais), à quelques jours de la cérémonie en hommage à Samuel Paty. Celle-ci s'est déroulée ce lundi 16 octobre, sur la place de la Liberté à 18h30, trois ans jour pour jour après le drame qui a secoué le pays. Un moment de recueillement qui résonnait tout particulièrement, tandis que quelques heures plus tôt, la première ministre Élisabeth Borne et le ministre de l'éducation, Gabriel Attal, participaient à une minute de silence du côté du collège du Bois d'Aulne, où enseignait le regretté professeur d'histoire. ■

YVELINES

68 000 cartables numériques fournis aux collégiens d'ici 2026

Le Département des Yvelines poursuit son initiative pour l'optimisation des conditions d'apprentissages des élèves et la réduction de la fracture numérique.

30000 : c'est le nombre de cartables numériques délivrés aux collégiens yvelinois depuis le début de l'initiative. Composés d'une tablette tactile, d'un clavier, d'une housse, de ressources pédagogiques et d'un accès sécurisé à internet permet d'« optimiser les conditions d'apprentissage des élèves » et de « réduire la fracture numérique », souligne le conseil départemental.

167 élèves de 6^{ème} ont d'ailleurs pu récupérer leur matériel informatique le lundi 9 octobre, au collège Jules Ferry de Mantes-la-Jolie. L'objectif du Département est de poursuivre le déploiement de ces outils numériques jusqu'à ce que 68000 collégiens en bénéficient d'ici 2026. « *Le Département fait un effort considérable*, a notamment souligné le Président du Département Pierre Bédier. *Nous donnons de l'importance à l'éducation. Notre but est de respecter l'égalité des chances* ». ■

NOTRE ENGAGEMENT



Nos véhicules pour les collectes des déchets roulent au carburant 100% végétal à base de colza récolté dans les Yvelines.

JE ROULE
100%
végétal

CARBURANT AU COLZA DES YVELINES



Suivez-nous sur

HARDRICOURT

L'EANM Passerelle Hubert François Dainville, pour beaucoup de sourires de plus

L'établissement d'accueil non médicalisé Hubert François Dainville est le fruit de deux foyers restructurés en un flambant neuf. Inauguré le 13 octobre devant un parterre d'élus, il rend surtout ses bénéficiaires encore plus joyeux.

AURELIEN BAYARD

« C'est trop beau, merci beaucoup » s'exclame Gaëlle, une des résidentes de l'établissement d'accueil non médicalisé Hubert François Dainville, lors d'une intervention non prévue durant les discours protocolaires. Un véritable cri du cœur plein de spontanéité qui résume les mots choisis par les différents élus lors de l'inauguration de cet établissement le 13 octobre.

Yann Scotte, le maire d'Hardricourt, voit en ce nouvel édifice « une société plus inclusive », lui plus adepte de « la politique des preuves d'amour que de celle des déclarations ». Chez Pierre Bédier, le président du Département, c'est « une conviction profonde, le handicap restera une priorité malgré les coupes budgétaires car nous devons rattraper le handicap du handicap. » Des propos qui font échos à ceux prononcés par la conseillère régionale Sylvie Habert-Dupuis : « Nous ne traitons pas assez les enjeux du han-

dicap dans toutes nos missions politiques, aussi bien dans le travail, le sport, la santé, le transport... »

Après avoir coupé le ruban tricolore tenu par deux résidents, une visite guidée est effectuée par d'autres pensionnaires des lieux dont Timothy. Malgré des épreuves de la vie difficile, il garde sa joie de vivre et fait découvrir les moindres recoins du bâtiment flambant neuf, issu de la réunification du foyer d'hébergement Jacques Landat déjà à Hardricourt et du foyer de

vie à Ecquevilly. De l'espace partagé à son propre studio, il explique comment se déroule la vie au sein de l'établissement : « Ici il y a écrit les anniversaires, les sorties, c'est toute une organisation. »

Il n'est évidemment pas le seul à profiter de l'établissement. Sa capacité d'accueil est prévue pour 58 personnes, répartie de cette manière : 45 places en internat dont 30 destinées à accompagner des adultes déficients intellectuels et/ou psychique travaillant et 15 adultes non travailleurs, 13 places d'accueil de jour dédiées aux adultes non travailleurs. Un endroit où tout est mis en œuvre pour que chacun trouve son équilibre et son bien-être psychique. ■



10 millions d'euros ont été nécessaires pour construire l'EANM Hubert François-Dainville.

EN BREF

YVELINES

Six communes récompensées pour leur innovation

Le prix interdépartemental de l'innovation urbaine a mis en valeur 6 projets yvelinois lors des universités des maires de l'ouest parisien, qui se sont déroulées le mercredi 11 octobre.



Ce sont les présidents des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, Pierre Bédier et Georges Siffredi, qui ont remis les prix.

Ce sont les présidents des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, Pierre Bédier et Georges Siffredi, qui ont remis le prix interdépartemental de l'innovation aux élus de six communes yvelinoises lors des universités de maires de l'ouest parisien, le mercredi 11 octobre.

D'abord, dans la catégorie « Innovations architecturales, paysagères et environnementales », la Ville d'Achères a été mise en valeur pour la construction de l'école en matériaux biosourcés près de la gare.

Tout comme celle d'Aubergenville, pour la requalification du parc Nelly-Rody. La municipalité des Mureaux a également été décorée pour la première phase de la rénovation du quartier des Musiciens.

Les communes de Saint-Germain-en-Laye, Voisins-le-Bretonneux et Bailly ont également été mises à l'honneur, respectivement dans les catégories « Innovations programmatiques et fonctionnelles », « Innovations écologiques » et « Innovations partenariales et collaboratives ». ■

INDISCRETS

Un beau geste qui a fait fureur. Le magasin hallal HMarket a organisé un marché solidaire le samedi 14 octobre après-midi, au Val-Fourré, en collaboration avec l'association Work In Girl. 20 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène ont été distribués gratuitement à 700 familles du territoire, qui ont longtemps fait la queue dans l'enceinte du collège André Chénier, où se déroulait l'opération. Une centaine de bénévoles ont donné de leur temps pour animer les nombreux stands : barbecue, jeux gonflables et concert du rappeur Mokobé ont participé à rendre cette journée conviviale. ■

Scène surréaliste au stade Léo Lagrange de Poissy, ce samedi. Le match de D1 Féminine opposant le Paris Saint-Germain au Stade de Reims a été arrêté définitivement en début de seconde période. La raison ? Des tirs de mortiers d'artifice venus de l'extérieur du stade, atterrissant dans une tribune remplie de familles, sur le terrain et au niveau de la cabine des commentateurs. Selon les informations de RMC, « les auteurs de ces incidents sont trois individus qui ont été refoulés à l'entrée du stade par des agents de sécurité car ils n'avaient pas leur pièce d'identité ». Ils auraient alors déclaré, selon plusieurs sources : « Vous ne voulez pas qu'on rentre ? On va l'arrêter votre match ! ». La commission des compétitions de la FFF statuera jeudi sur le sort de la rencontre. ■

Les vestiges d'une église primitive bientôt découverts à la collégiale de Mantes-la-Jolie ? C'est en tout cas l'idée de la Ville et de trois associations mantaises, qui vont financer deux campagnes de sondage par radar à pénétration de sol, entre fin 2023 et le début de l'année 2024. Comme rapporté par 78Actu, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) dépêchera des experts dès la fin novembre au niveau de la nef, du chœur et du déambulatoire de la collégiale pour tenter de déceler de potentiels secrets à l'aide de géoradars. ■

La présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Cécile Zammit-Popescu, a réuni les élus du territoire potentiellement impactés par la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), le jeudi 12 octobre dernier, avant le conseil communautaire. L'objectif ? Échanger et trouver des solutions au sujet de ce « projet inacceptable », comme le dit elle-même la présidente de GPSEO. « On a bien compris que les élus normands veulent que leurs habitants soient transportés plus rapidement et leurs marchandises plus abondamment, mais je n'accepterai pas que ce soit aux dépens d'un territoire de 73 communes et 420 000 habitants avec de nombreuses difficultés socio-économiques », avait-elle déclaré dans un communiqué, suite à la décision des élus normands de ne pas faire s'arrêter leurs trains dans le Mantois. ■

JUSQU'AU 12 NOVEMBRE
REPLISSEZ VOTRE CHARIOT,
REPARTEZ EN MINI.



PLUS DE 200 000 € DE GAINS
À REMPORTE* AVEC LIDL PLUS !

participation tous les 30 € d'achat



Téléchargez notre application LIDL Plus



*Montant total des lots mis en jeu : 204 491 €, dont 3 voitures MINI Cooper 3 portes (F56 LCI II), d'une valeur commerciale unitaire indicative de 34 650 € TTC. Les lots sont cumulables. Informations et règlement disponibles en supermarché ou sur LIDL.FR

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

YVELINES

Ghislaine Senée : « Beaucoup de réticences à parler d'écologie au sein du Sénat »

Alors qu'il n'y avait pas de représentant de l'aile gauche au Sénat dans les Yvelines depuis 2017, Ghislaine Senée a fait son entrée au palais du Luxembourg fin septembre. Et l'ancienne maire d'Evecquemont reste convaincue que la question du climat pourra prendre une place importante.

■ AURELIEN BAYARD

Qu'est-ce qui vous a poussée à vous présenter ?

J'étais à mon troisième mandat pour la région Île-de-France dont deux dans l'opposition. À la fois les Yvelines me manquaient et j'avais cette sensation d'avoir fait le tour des questions, du moins en étant dans l'opposition. Car lorsque nous sommes dans la majorité c'est impossible tant les compétences sont importantes. Quand l'opportunité des sénatoriales s'est présentée, j'ai senti une vraie forme de légitimité à poser ma candidature car j'avais aussi été maire.

Par ailleurs, l'aile gauche n'était plus représentée depuis 2017 dans les Yvelines.

Oui car nous nous étions tous séparés à ce moment-là, aussi bien au sein du PS que chez les écologistes. Comme tout le monde pensait que c'était un terrain perdu, j'ai

poussé au niveau de mon parti afin de saisir l'opportunité puisque si en 2020 plusieurs villes socialistes ont basculé à droite, nous en avons gagné d'autres. Et si j'ai réussi à être élue, c'est sûrement grâce à un soutien plus large que les élus d'opposition.

Vous avez démissionné de votre poste de conseillère régionale. Pourquoi ce non-cumul ?

C'est tellement dense et exigeant que je ne voulais pas avoir deux postes. Jusqu'en 2020, j'occupais le poste de maire ainsi que celui de conseillère régionale car j'avais besoin de temps pour comprendre comment gérer une commune. Également car c'était mes uniques ressources financières. D'ailleurs, je salue les maires qui gardent une activité professionnelle. À Evecquemont, j'ai un successeur qui est jeune et plutôt que de faire une

espèce de micmac à être toujours conseillère municipale, j'ai préféré qu'il prenne ma place.

D'édile de 800 habitants, vous passez à sénatrice. Avez-vous peur de perdre le contact avec vos concitoyens ?

Depuis que j'ai quitté mon poste de maire, j'ai l'impression que les conseillers régionaux – peut-être parce que j'étais dans l'opposition – ont tendance à être oubliés dans le protocole institutionnel. Alors que la population sait ce que représente un sénateur ou une sénatrice alors que conseillère régionale, non, alors que nous nous occupons de sujets de leur vie de tous les jours. Dorénavant j'ai les moyens d'organiser des réunions, des colloques, de faire quelque chose sur le territoire. Je réfléchis pour avoir une permanence dans le but d'être présente pour les élus et les citoyens.

À l'instar de la Région, vous vous retrouvez à nouveau dans un groupe minoritaire. Qu'est-ce que cela vous fait ?

Je suis consciente qu'il y a à l'intérieur du Sénat beaucoup de réticences à parler d'écologie. Par



Ghislaine Senée est la première sénatrice de l'aile gauche depuis 2017.

exemple Gérard Larcher est un chasseur... Mais je suis convaincu que le Sénat est le lieu pour traiter l'urgence sociale et écologique, que nous soyons de droite ou de gauche. Il faut essayer de trouver les causes profondes et actionner les leviers afin de répondre à ces urgences. Par ailleurs, au sein du Sénat, même si notre groupe représentait que 2 % sur la dernière mandature, 10 % de leurs amendements sont passés. Donc cela évolue.

Pourtant vous êtes sénatrice dans un Etat condamné pour inaction climatique ?

Le GIEC a déclaré que 2025 serait le point de bascule alors pourquoi construire des centrales nucléaires prêtes dans 20 ans ? Il faut parler de sobriété maintenant

afin de trouver des actions et des leviers. Prenons par exemple les subventions pour les pompes à chaleurs, il faut d'abord isoler les habitations avant de les installer. Beaucoup de thématiques sont à étudier, le transport, l'agriculture... Je suis à la commission finance et nous sommes en train d'étudier le projet de loi de politique publique pour la période 2023-2027 et nous sommes encore loin du compte.

Quel contre-pouvoir pourrait-il avoir au Sénat ?

Emmanuel Macron n'ayant pas de majorité pour la réforme des retraites, il utilise beaucoup plus le Sénat pour établir ces lois. Donc si nous, les écologistes, réussissons à faire passer plusieurs amendements se sera une victoire. ■

■ EN BREF

FONTENAY-MAUVOISIN

L'extension de la mairie inaugurée

La Ville inaugurerait l'extension de l'hôtel de Ville le 7 octobre dernier, ainsi que la fresque du street-artiste Eskat dans le cadre du programme « Un mur une œuvre » de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Fontenay-Mauvoisin était « the place to be » le samedi 7 octobre !

Le maire de la commune Dominique Josseaume était accom-



La matinée du samedi 7 octobre était pleine d'inaugurations à Fontenay-Mauvoisin. L'occasion entre autres de lever le voile sur la fresque réalisée par le street-artiste Eskat.

pagné du président du Sénat Gérard Larcher, du président du Département Pierre Bédier, de la sénatrice Sophie Primas, du Sous-préfet Jean-Louis Amat et du vice-président de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) Stéphan Champagne pour l'inauguration de l'extension de la mairie, financée en partie par la communauté urbaine.

C'était également l'occasion de lever le voile sur la fresque réalisée par le street-artiste Eskat qui, dans le cadre du programme « Un mur une œuvre », a habillé le nouvel édifice de sa création baptisée « Ode à la jeunesse ».

Spectacle et atelier l'après-midi

L'après-midi, c'est le festival *Eole Factory* qui a animé les rues de la ville avec un atelier de lutherie, un spectacle de la compagnie Ca va aller sur la place de l'église, puis un concert Irish folk n'roll le soir à la salle des fêtes. ■

MANTES-LA-VILLE

Une nouvelle zone à 20km/h à la demande des habitants

Suite à une balade urbaine organisée dans le quartier par la municipalité, cette dernière a mis en place une nouvelle zone de rencontre à 20 km/h au niveau des rues Vendôme, d'Amboise, de Chevreny et de Chinon.

Priorité aux piétons ! C'était une demande des habitants du quartier lors de la dernière balade urbaine, elle est désormais exaucée : une zone de rencontre limitée à 20 km/h a été mise en place dans le secteur des rues Vendôme, d'Amboise, de Chevreny et de Chinon à Mantes-la-Ville.

Dans cette nouvelle zone, ce sont les piétons qui auront la priorité sur les cyclistes et les automobilistes, l'objectif étant de renforcer la sécurité des usagers de la voie publique et de réduire la vitesse de circulation.

Pour rappel, les balades urbaines organisées par la Mairie de Mantes-la-Ville permettent aux habitants de venir à la rencontre des élus et des différents services

municipaux et d'échanger sur les problématiques et leurs idées pour améliorer la qualité de vie dans les différents quartiers de la ville. ■



Dans cette nouvelle zone, ce sont les piétons qui auront la priorité sur les cyclistes et les automobilistes, afin de renforcer la sécurité des usagers de la voie publique et de réduire la vitesse de circulation.

POISSY

Avec Mikael de Poissy, le tatouage s'invite à l'Académie des Arts et des Lettres

Mikael de Poissy a été décoré de la médaille de Vermeil ce samedi 14 octobre, faisant de lui le premier tatoueur à devenir Commandeur des Arts et des Lettres.

■ MAXIME MOERLAND

« On peut au moins se dire que le tatouage est reconnu comme un art à part entière ». C'est non sans émotion, et avec une certaine fierté, que Mikael de Poissy est allé récupérer sa médaille de Vermeil à l'hôtel Intercontinental, samedi dernier. Le célèbre tatoueur, également directeur de la rédaction de *Tatouage Magazine* mais aussi collectionneur, est devenu le premier représentant de sa discipline à être reconnu par l'Académie des Arts

et des Lettres. Et même s'il voit aussi cela comme un accomplissement personnel, il pense surtout à ce que cette distinction va apporter au monde du tatouage. « Ce n'est pas que symbolique, parce que je laisse la porte ouverte derrière moi, souligne-t-il. C'est la première fois que le tatouage entre par la grande porte, les mentalités évoluent ».

Si ses 30 ans d'expérience et d'expertise dans le milieu ont

attiré l'attention de l'Académie, c'est surtout son style bien identifié et faisant honneur à l'histoire de France qui lui ont permis de se distinguer : car quand on pense à Mikael de Poissy, on pense aux spectaculaires vitraux qu'il tatoue sur la totalité du dos de ses clients. « Quand le métier a commencé à se spécialiser il y a 15-20 ans, j'ai pris la décision de choisir un style, se rappelle le Pisciacais de naissance. Mon amour pour l'histoire de France a fait que je me suis tourné vers le côté historique, puis vers le vitrail à force d'avancer dans mon style et de me chercher ».

Sa clientèle vient aussi bien de l'Hexagone que des 4 coins du monde. Souvent des férus d'histoire, comme lui. En témoigne son voyage à Jérusalem, en juillet, où il est allé tatouer des pèlerins. C'est également à l'issue de ce séjour qu'il est devenu l'ambassadeur français des tampons de tatouage de la famille Razzouk.

Malgré ses nombreux projets en route, celui qui se fait appeler « Monsieur de Poissy » par ses clients venus de l'étranger à néanmoins un



C'est non sans émotion, et avec une certaine fierté, que Mikael de Poissy est devenu à jamais le premier tatoueur à être distingué par l'Académie des Arts et des Lettres.

regret : ne pas pouvoir exposer son immense collection dans sa ville natale. « La municipalité n'est jamais venue me voir, alors que dans le milieu du tatouage, quand tu parles de Poissy, tout le monde connaît, confesse l'artiste, amer. J'aime ma ville, j'en suis fier, j'aurais adoré y faire un petit musée du tatouage, ou une simple exposition permanente sur deux vitrines ». En attendant, l'artiste poursuit l'écriture de son livre sur l'histoire du tatouage en France, des années 1800 à 1960. ■

■ EN BREF

■ CHANTELOUP-LES-VIGNES

L'Union paroissiale organise une soirée festive

Le 21 octobre, l'Union paroissiale de Chanteloup-les-Vignes convie les habitants à une grande soirée à l'espace Paul Gauguin. Le thème sera « nos régions et leurs spécialités ».

L'Espace culturel Paul Gauguin accueillera la grande soirée festive organisée par l'Union paroissiale de Chanteloup-les-Vignes. Elle sera placée sous le signe du terroir. Afin de découvrir ou redécouvrir « nos régions et leurs spécialités », vous êtes convié le 21 octobre à partir de 19h30. Si vous n'avez pas encore réservé, il vous faudra vous acquitter de la somme de 22 euros, 12 pour les enfants de moins de 12 ans.

Au programme, un tour de France culinaire de la Normandie à l'Occitanie en passant par la Bretagne ou la Savoie. Plusieurs animations sont également prévues comme de la danse, des chansons et des jeux afin que cette soirée soit mémorable. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler au 06.16.81.37.72 ou en écrivant un mail à soiree21octobre2023@gmail.com. ■



Sa clientèle vient aussi bien de l'Hexagone que des 4 coins du monde afin de bénéficier de ses services de tatoueur spécialisé en dessin de vitraux. En témoigne son voyage à Jérusalem, en juillet, où il est allé tatouer des pèlerins.

MAGNA VILLA À MAGNANVILLE - 17 LOGEMENTS



à partir de 132 000 euros*

Frais de notaire offerts*

Remise de 1000 euros par pièce*

Jusqu'à la fin de l'année 2023

Ⓜ Credits visuels : Architectonia (architecte) et KDSL (graphiste)

LIVRAISON 4^{EME} TRIMESTRE 2024 - TRAVAUX EN COURS

Afin de découvrir nos programmes de Magnanville, Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie, merci de contacter notre conseiller immobilier Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

HC
HABITAT - COMMERCE

30

C'est le nombre de **contrats en alternance**.

Chez Sepur, nous avons à cœur de contribuer à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes

#LA JEUNESSE AU COEUR DE NOS MÉTIERS

SEPUR EST DÉSORMAIS SUR

INSTAGRAM

N'hésitez pas à vous abonner

@groupe_sepur



Sepur

MANTES-LA-JOLIE

Audit de la commande publique : la montagne accouche d'une souris

Comme avant lui celui sur la police municipale, l'audit sur la commande publique n'a rien révélé d'irrégulier. On attend avec gourmandise celui concernant l'urbanisme.

■ SALONIC BRAMUDA

« Il n'y a pas d'irrégularité manifeste dans nos marchés publics, c'est une bonne nouvelle ». Le 2 octobre dernier, il a fallu une question d'un élu de l'opposition en toute fin de conseil municipal pour que Raphaël Cognet révèle discrètement que l'audit qu'il avait lui-même sollicité auprès d'un cabinet indépendant sur la commande publique dans la ville n'avait rien révélé de fâcheux.

Inutile de prendre les Mantais pour des idiots, cet audit comme celui qu'il l'a précédé et celui qui suivra n'avait qu'un but : Démontrer que des irrégularités avaient été commises par l'équipe conduite par Sidi El Haimer pendant les six mois de parenthèse entre janvier et mai 2022.

En résumé, ne lui en déplaise, la police municipale n'a pas été transformée en garde prétorienne au service dont ne sait quelle liste candidate aux élections municipales et la commande publique a continué d'être utilisée dans les règles même pendant qu'il avait décidé de quitter le navire avant de revenir à la barre.

Cet audit s'est même retourné contre lui sans que visiblement lui-même et sa majorité s'en aperçoivent. Dans sa réponse à l'opposition, il a noté « qu'il n'y a pas de culture de l'achat dans cette collectivité » et « qu'il y a des progrès à faire pour rationaliser le coût des achats ».

En langage populaire, on peut appeler ça se tirer une balle dans le pied. À croire que Raphaël Cognet a été élu à Mantes-la-Jolie pour la première fois le 15 mai 2022 et que depuis 17 mois, il tente de réparer tant bien que mal les erreurs du passé.



Depuis 17 mois, le maire tente de réparer tant bien que mal les erreurs du passé. Sauf que le passé, il en est dépositaire.

Sauf que le passé, il en est dépositaire. Et que si la ville manque de culture de l'achat, il a forcément une part de responsabilité et non des moindres dans les dysfonctionnements qui sont constatés ici et là.

Car rappelons, le parcours de Raphaël Cognet dans les Yvelines est intimement lié à la ville de Mantes-la-Jolie. Avant de devenir maire en décembre 2017 alors qu'il était adjoint au commerce depuis 2014, prenant la suite en cours de mandat de Michel Vialay, il a été réélu au même poste en mars 2020 avant de démissionner en janvier 2022 puis réélu en mai 2022. Et qu'auparavant, il a été l'attaché parlementaire de Pierre Bédier dont le fief électoral n'était autre que... Mantes-la-Jolie. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Police municipale : la fin de la brigade équestre en catimini ?

Le départ de deux agents de la brigade équestre de la police municipale au début du mois scelle-t-il la fin de cette unité qui avait fait ses preuves ? La discrétion de la municipalité sur le sujet le laisse à penser.

Début octobre, les deux fonctionnaires de la police municipale qui appartenaient à la brigade équestre ont tiré leur révérence. Polies et respectueuses des personnes qu'elles ont fréquenté durant leur présence dans la sous-préfecture, les deux jeunes femmes ont pris la peine de saluer leurs connaissances mantaises avant de prendre le large.

Ces départs simultanés entraînent de fait l'arrêt de la police municipale montée. A un moment où la demande de sécurité des habitants est de plus en plus importante. L'ambiance générale est tendue avec d'un côté le conflit entre le Hamas et Israël et de l'autre l'assassinat d'un enseignant vendredi dernier à Arras. Mais pas seulement. Même les élus ou leurs proches sont touchés de plein fouet par la délinquance dans les rues de Mantes-la-Jolie, au point de s'en émouvoir sur les réseaux sociaux.

Pour mémoire, la brigade équestre de la police municipale de Mantes-la-Jolie dont il faudra peut-être très prochainement parler au passé

est une des trois présentes dans les Yvelines en plus de celles à compétence départementale de la police nationale et de la gendarmerie.

Cette brigade créée en 2008 avait pourtant fait la démonstration de son intérêt pour contribuer à la sécurité sur les 105 hectares d'espaces verts, notamment sur les bords de Seine mais pas seulement.

À Mantes-la-Jolie, la brigade équestre a été mise sur pied en 2008 à l'initiative de la municipalité conduite à l'époque par Michel Vialay. Comme dans toutes les communes qui en sont dotées, l'objectif consistait à prévenir les incivilités à l'égard des propriétaires de chiens non tenus en laisse, des dépôts sauvages, des feux de camp allumés au mépris de toutes les règles de sécurité ou bien encore les campements sauvages. Elle servait aussi dans le cas des rassemblements publics, particulièrement sur l'île Aumône à gérer les foules et grâce à leur position en hauteur, éviter les vols dans les voitures stationnées. ■

MANTES-LA-JOLIE

Qu'est-ce que le maire va faire des 1,6 million de GPSEO ?

La ville va empocher 1,6 million d'euros en provenance de la communauté urbaine GPSEO. De l'argent issu de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Raphaël Cognet en profitera-t-il pour baisser les impôts des Mantais ?

■ SALONIC BRAMUDA

Si ce n'est pas une opportunité de baisser les impôts, ça y ressemble étrangement ! Dans le cadre d'une harmonisation de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur les 73 communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et leurs 421 000 habitants, la ville de Mantes-la-Jolie va percevoir 1,6 million d'euros.

Ce gain financier important mérite quelques explications. Jusqu'à cette année, les 73 communes de GPSEO fixaient des taux différents en fonction des services ren-

dus en matière d'enlèvement des ordures ménagères. Ici le prestataire enlevait le verre à la porte de chaque foyer, là il fallait le déposer soit même dans un container. L'exemple valait aussi pour les déchets pour ne prendre que ces deux exemples.

Dès l'année prochaine, les habitants des communes paieront en fonction d'un des 4 niveaux de services auxquels leurs communes auront adhéré. Ne subsisteront donc que 4 taxes.

La ville de Mantes-la-Jolie a déci-

dé de conserver un des niveaux les plus complets.

Malgré la hausse de ces taxes décidées par GPSEO que présidait alors Raphaël Cognet, la commune va percevoir 1,6 million d'euros de GPSEO. 1,6 million d'euros c'est beaucoup d'argent qui n'est rien d'autre que 50 % du coût de l'enlèvement des ordures ménagères payé par GPSEO.

Aujourd'hui, une question cruciale se pose. Qu'est-ce que Raphaël Cognet va faire de cet argent ? S'il était cohérent avec ses propres déclarations, le maire de Mantes-la-Jolie rendrait l'argent aux Mantais en baissant leurs impôts.

N'est-ce pas lui qui déclare sur le site internet de la ville que dans un courrier adressé à Cécile Zammit-Popescu, présidente de GPSEO qui lui a succédé il affirme que :

« l'équipe municipale a été élue en mai 2022 sur un programme très clair de non augmentation de la pression fiscale des Mantais » et de déclarer sans complexe que : « nos habitants subissent une grave crise économique, sociale et environnementale, il n'est

pas acceptable de payer toujours plus d'impôts, d'autant plus si le service est réduit ».

À lui désormais d'harmoniser ses paroles avec ses actes et de baisser les impôts des Mantais. ■



Sur les 4 niveaux de service disponibles, la Ville a décidé de conserver un des niveaux les plus complets. L'enveloppe qu'elle percevra de la part de la communauté urbaine pourrait alors alléger la charge du service sur les foyers mantais en baissant l'impôt.



VOS SORTIES À PRIX RÉDUITS

Carte gratuite à télécharger sur passmalin.fr

conception : www.grandnord.fr • 7704



Yvelines • Hauts-de-Seine



Campus départemental de formation

ICI, VOTRE SOLUTION
POUR UNE FORMATION!

Journée portes ouvertes

ANIMATIONS
ET CONFÉRENCES
TOUTE LA JOURNÉE

+ DE 30 FORMATIONS
À DÉCOUVRIR :

Conduite, BTP,
esthétique, coiffure,
numérique, soins...



7 rue Paul-Gauguin - **Mantes-la-Jolie**



PAUL CÉZANNE

Jeudi
19 oct.
10h/17h



+ D'INFOS : 01 30 83 69 25
campuscezanne@yvelines.fr – www.yvelines.fr



Yvelines
Le Département

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Quelques heures après le meurtre de Dominique Bernard par un radicalisé fiché S à Arras, Limay a aussi eu le droit à quelques frayeurs. Un homme de 24 ans a été interpellé le vendredi alors qu'il se baladait près d'un groupe de lycéennes aux alentours de leur établissement muni d'un couteau. D'après les informations du *Parisien*, alors qu'il venait de quitter la Mosquée pour rentrer chez sa mère chez qui il habite, une patrouille de police qui se trouvait dans les parages décide de le contrôler.

C'est lorsqu'elles procèdent à sa fouille sur le parking du Lidl que les forces de l'Ordre tombent sur un couteau de cuisine disposant d'une lame de dix centimètres. « *Il ne l'a pas exhibé et n'a menacé personne* », explique le parquet de Versailles au quotidien régional. L'homme de 24 ans est ensuite conduit au commissariat de Mantes-la-Jolie car il n'avait

LIMAY Radicalisé, il ne sera jugé que pour port d'arme

Vendredi, un homme de 24 a été interpellé à Limay doté d'un couteau de cuisine. Fiché S et disposant d'images démontrant son extrémisme religieux, il ne sera jugé que pour port d'arme blanche avec comme peine maximale 1 an de prison.



Déjà connu des services de police, il avait écopé d'une ordonnance pénale avec 400 euros d'amende pour le port d'un couteau ainsi qu'une condamnation pour conduite sous l'emprise de stupéfiants.

pas ses papiers sur lui. Déjà connu des services de police, il avait écopé d'une ordonnance pénale avec 400 euros d'amende pour le port d'un couteau ainsi qu'une condamnation pour conduite sous l'emprise de stupéfiants. Mais c'est une autre découverte qui a interpellé les fonctionnaires d'Etat. Le jeune homme est fiché S pour cause de radicalisation.

Ils procèdent alors à une perquisition de son domicile et trouvent des livres religieux rigoureux et surtout des photos de décapitation sur son téléphone portable. Des découvertes

qui ne lui porteront pas préjudice. La procureure du tribunal de Versailles, Maryvonne Caillebotte, a confirmé cela au *Parisien*. « *Mais il ne les diffusera pas. Il n'encourage pas non plus à un acte terroriste. En clair, sur le plan pénal, on ne peut le poursuivre que pour le port d'arme. L'apologie du terrorisme ou même le recel ne tiendraient pas. Nous ne sommes pas naïfs pour autant* » ajoute-t-elle. Le parquet national antiterroriste ne s'est donc pas saisi de cette affaire. Pour cette qualification de port d'arme prohibé, le jeune homme encourt un an de prison. ■

LIMAY Le frère de Mohamed Lamine Aberouz arrêté pour menace de mort envers un avocat

Samedi 14 octobre, le frère du complice présumé de l'attentat de Magnanville a été interpellé par la BRI pour menace de mort envers Thibault de Montbrial, l'avocat de la famille de Jessica Schneider, durant le procès.



D'après le *Journal du Dimanche*, c'est le samedi, à 6 h du matin, qu'il a reçu la visite des policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) à Limay.

Un Aberouz peut en cacher un autre. Après Mohamed Lamine - condamné le 11 octobre à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité dans l'assassinat de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider et qui a fait appel de la décision - voici Charaf-Din, déjà connu des forces de l'Ordre également. En effet, il avait écopé d'une peine de prison de cinq ans pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte terroriste pour avoir été arrêté en 2011 alors qu'il souhaitait rallier les camps d'Al-Qaïda au Pakistan.

Durant le procès de son frère, Charaf-Din a menacé de mort

l'avocat de la famille Schneider, Thibault de Montbrial. Selon *Journal du Dimanche*, des gendarmes présents dans la salle d'audience ont noté dans un rapport que Charaf-Din Aberouz a mimé un geste d'égorgeage en direction de la place où se tient l'homme de loi - mais absent durant ce moment car tous les avocats s'étaient retirés dans le bureau du président de la cour - puis a déclaré à son frère « *t'inquiète, lui on va l'égorger* ».

D'après le *Journal du Dimanche*, il a donc reçu la visite samedi à 6 h du matin des policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) à Limay. ■

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch
Immo

UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - ibiza - Novembre 2021

POISSY Le directeur de la maison de quartier du Clos-d'Arcy soupçonné d'abus de confiance

Entre janvier 2015 et décembre 2020, le directeur de la maison de quartier du Clos d'Arcy aurait détourné plus de 41 000 euros de l'association pour ses dépenses personnelles. Son sort sera fixé le 12 décembre.

L'enquête a commencé en 2020 après une plainte déposée par l'opposition municipale de Poissy. Celle-ci relevait des dysfonctionnements de gestion au sein de l'association de la maison de quartier du Clos d'Arcy. Après plusieurs années d'enquête, son directeur est passé devant le tribunal correctionnel de Versailles la semaine dernière pour abus de confiance estimé à plus de 41 000 euros. Les faits remontant

entre janvier 2015 et décembre 2020.

D'après le *Parisien*, il lui est reproché d'avoir pris une Renault Scenic en leasing pour 450 euros par mois au nom de l'association alors que les autres travailleurs indiquent qu'il en est le seul à en jouir. De plus, les amendes du directeur seraient également payées par l'association. Toujours dans le rayon « véhicule »,

un remboursement de 5 000 euros pour frais kilométriques a fait tiquer. « C'était pour rembourser les réparations de ma voiture personnelle qui a été incendiée par des jeunes du quartier, l'association s'est émue de ma situation et en a parlé à la mairie, qui nous a octroyé une subvention de 5 000 euros. Mais je n'ai rien demandé » s'est-il défendu d'après le quotidien régional.

Le député de la 11^{ème} circonscription et ancien maire de la ville, Karl Olive a indiqué à la cour qu'il avait bel et bien donné cette somme via la municipalité car « on m'a dit que le directeur se servait de sa voiture pour l'association. J'étais donc favorable à la remettre en état, ce qui ne me choque pas. »

Pour les autres faits, le directeur a également nié les faits : « Tout le monde se servait du véhicule, il était utilisé par tous pour le transport des enfants, les courses. Et pour mes amendes, je les payais ! » La procureure a requis une peine d'amende de 10 000 euros dont la moitié avec sursis et l'interdiction d'exercer pendant cinq ans au poste de directeur au sein de cette association alors que la défense de l'accusé a plaidé la relaxe. ■



Après plusieurs années d'enquête, le directeur est passé devant le tribunal correctionnel de Versailles la semaine dernière.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

HARDRICOURT Deux morts lors de la même soirée

Lors de la soirée du 11 octobre, un motard percutant une voiture et un homme happé par un train sont décédés à Hardricourt. Deux enquêtes distinctes ont été ouvertes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

C'est dans un délai d'une vingtaine de minutes et à 100 m l'un de l'autre que les deux accidents ont eu lieu.

« C'est un affreux hasard », résume le maire d'Hardricourt, Yann Scotte, à *78Actu*. Aux alentours de 19 h, les pompiers ont dû intervenir deux fois dans sa commune. La première pour une collision entre une moto et une voiture au niveau du boulevard Michelet. Si la conductrice du véhicule s'en est sortie indemne, celui du deux roues est décédé d'un arrêt cardiaque.

D'après les témoignages recueillis par *78Actu*, l'homme d'une vingtaine d'années était en train de doubler un véhicule en circulation

quand il a percuté la Volkswagen Polo qui sortait d'une propriété privée. D'après l'état du véhicule et les dires des riverains, la vitesse de percussion était à vive allure.

Une vingtaine de minutes plus tard et à 100 m des lieux de l'accident, c'est un résident du foyer de migrants de Mézy-sur-Seine qui s'est fait happer par un train. D'après une personne, il titubait le long des rails avec un casque audio sur les oreilles. Pour ces deux faits, des enquêtes ont été diligentées. ■



COMMUNIQUÉ

ON NE VOIT PAS COMMENT VOTRE CHAUDIÈRE RÉSISTERAIT AUX ARGUMENTS DU BIOFILOUL.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le **biofioul F30**, énergie contenant jusqu'à 30% de colza, alimente obligatoirement toutes les chaudières neuves installées et peut être compatible avec la plupart des chaudières actuelles*. Dans les années à venir, une augmentation progressive de la composante renouvelable du biofioul pourrait permettre d'aboutir à un bioliquide de chauffage 100% renouvelable.

En France, 1100 professionnels du biofioul, chauffagistes et distributeurs, sont à votre service. Contactez-les !

Liste des professionnels sur : annuaire.biofioul.info

Biofioul
énergie des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* En effectuant des modifications techniques

Création réalisée à l'aide de l'Intelligence Artificielle (Midjourney)

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL

Deuxième défaite de rang pour Poissy

Les Jaunes et Bleus n'ont pas su venir à bout de Lorient lors de la 5^{ème} journée de Nationale Masculine 1 (75-69), et pointent à la 10^{ème} place du groupe A.



Le sursaut d'orgueil durant la seconde moitié du match et les 18 points de Mathieu Robin n'auront pas suffi.

En déplacement sur le parquet de Lorient, les Pisciacaïens espéraient rebondir après leur défaite face à Quimper. C'est finalement avec un nouveau revers dans la besace que le Poissy Basket est revenu de Bretagne (75-69). Malgré une bonne entame, les Jaunes et Bleus sont passés à côté de leur second quart-temps (24-12). Le sursaut d'orgueil durant la seconde moitié du match et les 18 points de Mathieu Robin n'auront pas suffi : les Yvelinois comptent désormais 2 victoires pour 3 défaites, et se classent 10^{ème} de la poule A.

Les Pisciacaïens retrouveront leur public ce vendredi soir à l'occasion de la 6^{ème} journée, face à Vitré. Un adversaire qui n'est pas idéal pour se relancer : les Bretons sont deuxièmes de la poule A de Nationale masculine 1, derrière Tours et devant Quimper. La tâche sera ardue, mais pas impossible pour les Jaunes et Bleus qui seront, à n'en pas douter, au rendez-vous pour ce choc qui vaudra le coup d'œil. Alors rendez-vous vendredi à 20h au complexe sportif Marcel Cerdan pour les encourager ! ■

VOLLEY-BALL

Le CAJVB encore battu à Saint-Brieuc

Les Conflanais ont enchaîné une troisième défaite d'affilée sur le terrain du Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, sur le score sec de 3 sets à 0 le samedi 14 octobre dernier.



Le moment n'est pas à la résignation : les 3 prochains matchs des Conflanais se joueront face aux 3 équipes qui ferment la marche au classement.

GYMNASTIQUE
Une journée portes ouvertes pour découvrir le parkour

Le club Magnanville Gymnastique Artistique organise une séance de démonstration du parkour, une discipline sportive acrobatique, le mercredi 25 octobre de 16h à 17h30 au gymnase du complexe sportif Firmin Riffaud.

Et si vous deveniez le prochain Yamakasi ? L'association sportive Magnanville Gymnastique Artistique (MGA) organise, en collaboration avec la Fédération Française de Gym, une séance portes ouvertes dédiée au parkour, le mercredi 25 octobre 16h à 17h30. Cette discipline sportive, faite d'acrobaties et de figures spectaculaires, consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels sans l'aide de matériel, afin d'aller d'un point A à un point B, et ce le plus rapidement possible, tout en faisant parler sa créativité.

Toute personne née avant 2014 peut participer et s'essayer au parkour lors de cette session d'initiation. Pour ensuite, pourquoi pas, s'inscrire à la section parkour du club. Pour toute information, contactez l'association à l'adresse secretariat@mga-magnanville.fr. ■

Depuis la victoire inaugurale de la 1^{ère} journée, les joueurs du CAJ Volleyball ont tout le mal du monde à retrouver le chemin de la victoire. Après avoir chuté à Chalon-sur-Saône et contre Épinal lors des 2^{ème} et 3^{ème} journées, c'est sur le terrain de Saint-Brieuc que les Yvelinois se sont cassés les dents. Et sur le score lourd de 3 sets à 0 (28-26, 25-21, 26-24). Il faut dire que l'adversaire était des plus coriaces : les Bretons aspirent à une qualification en play-offs à l'issue de la saison régulière.

Le moment n'est pas à la résignation

Cependant, le moment n'est pas à la résignation : les 3 prochains matchs des Conflanais se joueront face aux 3 équipes qui ferment la marche du classement. Les Corsaires, eux, sont désormais 5^{ème} et tenteront de se refaire la cerise avec deux prochaines journées qui se joueront à domicile, au sein du gymnase Pierre Bérégovoy : d'abord face au Volley Club Michelet Halluin le samedi 28 octobre à 19h, puis contre Asnières Volley 92 une semaine plus tard à la même heure. ■

FOOTBALL

Le FC Mantois passe le 3^{ème} tour de coupe

Les Mantais se sont imposés à Garges-lès-Gonesse (1-2), ce dimanche 15 octobre, et avancent vers le 4^{ème} tour de la Coupe Paris Crédit Mutuel Île-de-France.

Pas de match de championnat ce week-end pour le FC Mantois, mais une rencontre de coupe du côté du 95, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Ce 3^{ème} tour a souri aux Mantais qui sont revenus avec une qualification en poche, ce dimanche 15 octobre : en l'emportant sur le score de 2 buts à 1, ils progressent au 4^{ème} tour de la Coupe Paris Crédit Mutuel Île-de-France. Avant de connaître leur prochain adversaire dans la compétition, retour au championnat

de R1 avec dès ce week-end une rencontre face à l'équipe 2 du Paris 13 Atletico.

Aux Mureaux, cependant, on cherche toujours à remporter sa première victoire en National 3. C'est cette fois du côté de Dives Cabourg que les Muriautins se sont cassés les dents : ils reviennent cependant avec un point (1-1). Le premier succès sera peut-être pour le dimanche 22 octobre, date de la rencontre face à Saint-Lô. ■



Retour au championnat de R1 ce week-end avec une rencontre face à l'équipe 2 du Paris 13 Atletico.

FOOTBALL

Un nouveau terrain synthétique pour le FC Porcheville

La municipalité de Porcheville inaugurerait, le 9 octobre, un nouvel équipement sportif très attendu, notamment par le club de football local.

Cela faisait 5 ans que des démarches administratives et techniques ralentissaient le projet. Mais ça y est, le nouveau terrain de football synthétique de Porcheville a enfin vu le jour. Ce nouvel équipement de 6 000 mètres carrés a été inauguré le lundi 9 octobre par la municipalité et le club de football local, le FC Porcheville en présence notamment du président du Département Pierre Bédier.

Une fois les formalités administratives bouclées, il n'y aura eu besoin

que de 2 mois de travaux, en août et septembre, pour que soit installée la pelouse flambant neuve. L'éclairage du stade devrait lui aussi bénéficier d'un coup de neuf, avec un passage aux ampoules LED plus efficaces et beaucoup moins énergivores.

Tant de nouveauté qui ne sont pas passées inaperçues auprès des férus de foot : le FC Porcheville a enregistré une augmentation de 50 % de ses licenciés pour cette nouvelle saison. ■



Une fois les formalités administratives bouclées, il n'y aura eu besoin que de 2 mois de travaux, en août et septembre, pour que soit installée la pelouse flambant neuve.

Satisfaction locataires

75,3%

de satisfaction de nos locataires sur la qualité de nos chantiers



CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

CARRIERES-SOUS-POISSY Les musiques électroniques à la fête au château Éphémère

Le « *Vendredi [P]arty* » du mois d'octobre mettra deux artistes en avant, ce vendredi 20 octobre : l'adepte d'electro-pop Moorea, et Theodora, pour un mix électro et coldwave.

Pour son 24^{ème} épisode, le « *Vendredi [P]arty* » de Carrières-sous-Poissy enflammera une nouvelle fois le château Éphémère. Ce n'est pas une, mais deux artistes féminines qui seront à l'affiche pour cette soirée gratuite du vendredi 20 octobre.

D'abord, on fera la rencontre de Moorea, compositrice et productrice qui fusionne l'indie-pop et l'électro à l'aide de sa guitare électrique et de son clavier. De quoi créer un contraste entre la profondeur émotionnelle et la légèreté de ses productions électro-pop.

Viendra ensuite Theodora, qui proposera un live électro pour terminer la soirée avec ses sonorités à la fois mélancoliques et dansantes, organiques et synthétiques. Bien que la soirée soit gratuite et ouverte à tous, il est conseillé de réserver votre place en ligne sur chateuephemere.org. ■



Bien que la soirée soit gratuite et ouverte à tous, il est conseillé de réserver votre place en ligne sur chateuephemere.org.

ECQUEVILLY L'exposition *Rictus* fait escale dans la ville

Après avoir été inauguré au CHIPS, le projet artistique du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Saint Jacques Amaux de Limay s'expose à la Mairie du 16 octobre au 3 novembre.

« *On est tous pareils, tous différents* » tel est le slogan de « *Rictus* », un projet qui a débuté en Mars 2022. Il regroupe 19

établissements de l'association Handi Val de Seine, des foyers d'accueil médicalisés où sont accueillies des personnes porteuses

AUBERGENVILLE Stage de Hip-Hop intergénérationnel à la maison du Voisinage

Du 30 octobre au 3 novembre, la Maison de Voisinage d'Aubergenville organise un stage de Hip hop à partir de 6 ans de 15 h à 16 h 30.

Durant toute l'année, la Maison du Voisinage d'Aubergenville propose une multitude d'activités. Entre le Yoga, couture, patchwork, tricot ou crochet, les cours de cuisine et de pâtisserie il y en a pour tous les goûts. Cette fois-ci elles seront orientées vers les danseurs.

Un stage pour tout âge

Du 30 octobre au 3 novembre, les amoureux de la danse hip-hop pourront s'inscrire à des stages dit « *intergénérationnel* », c'est-à-dire que ceux qui peuvent faire fondre le dancefloor seront âgés de 6 ans minimum. Si les vidéos de l'association mantaise Start2Step vous donnent l'envie d'être dorénavant acteur et non plus spectateurs, foncez !

Si vous désirez connaître les tarifs et vous inscrire, appelez le 01.88.01.00.15 par téléphone ou écrivez un message à l'adresse mail accueil.mdv@aubergenville.fr. ■

de Handicap et Polyhandicap. « *Nous voulons déstigmatiser le handicap et c'est pourquoi, nous sommes très attachés à la notion d'égalité et de droit des personnes handicapées* » expliquait Antonio Garcia, directeur général de l'association Handi Val de Seine lorsque nous sommes allés à l'inauguration de cette exposition au CHIPS le 14 juin.

Le mot d'ordre : le lâcher-prise

Le mot d'ordre : le lâcher-prise. « *Pour les personnes handicapées, le fait de lâcher-prise, leur permet de se sentir comme des gens normaux, Quand vous regardez ces portraits, est-ce que vous savez me dire qui est la personne handicapée et qui ne l'est pas ?* » déclarait Antonio Garcia. Cette série de portraits de résidents et professionnels posera ses bagages à la mairie d'Ecquevilly du 16 octobre au 3 novembre. L'exposition est gratuite. ■

GARGENVILLE Le pianiste Jay Gottlieb rend hommage à Nadia et Lili Boulanger

Il a été nommé pianiste officiel par le gouvernement américain pour représenter son pays dans le monde entier : l'un des plus grands pianistes contemporains, Jay Gottlieb, se produira aux Maisonnettes de Gargenville le dimanche 22 octobre à 17 h 30.

Un concert en hommage à son ancienne professeure, Nadia Boulanger, et à sa sœur Lili, compositrice du XIX^{ème} siècle. C'est

d'ailleurs cette dernière, née à Mézy-sur-Seine, qui a donné son nom à la place où se situe Les Maisonnettes. Les réservations sont indispensables par SMS au 06 87 48 10 65, ou par mail à l'adresse musiqueaupavillondar-tois@gmail.com. Le tarif s'élève à 20 euros pour le grand public, à 10 euros pour les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi, et à 5 euros pour les étudiants et les enfants. ■

MANTES-LA-VILLE Le Salon des arts mantevillois met l'Afrique à l'honneur

Peintures, sculptures, pastels, aquarelles, photos... 90 artistes et pas moins de 300 œuvres issues de l'art africain seront exposées à l'espace culturel Jacques Brel de Mantes-la-Ville, du samedi 21 au vendredi 27 octobre prochain dans le cadre du *Salon des arts mantevillois*. L'exposition gratuite sera ouverte tous les

jours de 14h à 18h, et diverses animations seront proposées comme une mise à l'honneur de l'artiste en arts visuels Omar Camara le 21 octobre, un challenge modelage de terre dans le public les 21 et 22 octobre, et enfin la remise des prix le dernier jour de l'exposition sous les coups de 16h. ■

LES MUREAUX Pour son anniversaire, *Harry Potter* s'expose pendant un mois

À l'occasion des 25 ans de la sortie du premier tome, de multiples animations à la médiathèque ainsi qu'une projection du premier volet au cinéma Frédéric Dard sont prévues.

Du 28 octobre au 25 novembre, le monde des sorciers investit la médiathèque des Mureaux. De nombreuses animations autour de l'univers d'*Harry Potter* vont rythmer ces prochaines semaines à l'occasion des 25 ans de la sortie du premier tome. Les enfants seront gâtés avec des lectures, des journées déguisées, un escape game ou encore des ateliers de sortilèges, tandis que les adultes

pourront eux aussi profiter d'une conférence et même d'un atelier d'herboristerie. Une projection du premier volet de la saga est même prévue au cinéma Frédéric Dard le samedi 4 novembre. Pour retrouver le programme complet, qui promet de réunir tous les fans du monde créé par J.K. Rowling, rendez-vous sur le site de la municipalité, lesmureaux.fr. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY La « légende *Star Wars* » décortiquée à la médiathèque

De nombreuses activités autour de la saga seront organisées entre le 21 et le 28 octobre.

Avant le monde des sorciers aux Mureaux, direction une galaxie lointaine, très lointaine à Carrières-sous-Poissy. Du 20 au 28 octobre, la médiathèque organise une palanquée d'activités autour de *Star Wars*, que ce soient les films, mais pas que ! Un café littéraire autour de l'univers de la guerre des étoiles sera par exemple organisé le samedi 21 à 10h, ainsi qu'un atelier

de fabrication de sabre laser le 25, ou un concours de costumes le 28. Vous pourrez même vous initier au combat de sabres ! Les places sont limitées, alors rendez-vous sur le site de la ville pour découvrir le programme détaillé, et inscrivez-vous à l'atelier de votre choix via l'adresse mediatheque@carrieres-sous-poissy.fr ou par téléphone au 01 39 22 36 55. ■



Cette série de portraits de résidents et professionnels posera ses bagages à la mairie d'Ecquevilly du 16 octobre au 3 novembre. L'exposition est gratuite.

CE QUE FEMME VEUT Animation 3D, et culture Manga... dans la bulle d'Anaïs Le Falher, future « VFX ARTIST »

Dans CQFV, Hakima recevait une nouvelle femme inspirante, Anaïs Le Falher, jeune mantevilloise issue de la génération Z, passionnée d'arts et de culture japonaise, une passion de plus en plus répandue en France.



Anaïs Le Falher au micro d'LFM 95.5.

Cette croissance a développé de véritables vocations professionnelles, notamment dans le domaine du dessin et de l'animation 3D. C'est justement ce parcours qu'a décidé de suivre Anaïs, étudiante en troisième année de l'École Supérieure des Métiers Artistiques (l'ESMA) à Montpellier.

Elle s'intéresse plus précisément au métier de groomiste, artiste

3D s'occupant de modéliser les plus petits détails (imperfection du visage, poils des animaux, etc.) du design. C'est un métier qui demande beaucoup de patience et une extrême minutie souligne Anaïs. « Le piège, ce serait de croire que parce que c'est un métier d'art, c'est facile ». Il faut beaucoup de détermination pour tenir l'année confie-t-elle. Le rythme étant soutenu avec une multitude de projets.

« L'école, c'est facile d'y entrer, mais difficile d'y rester ». Cependant, le nombre de secteurs demandeurs d'artistes 3D étant extrêmement variés (cinéma, jeu vidéo, pub etc.), le taux d'embauche post-diplôme est pratiquement de 100 %.

Il faut beaucoup de détermination

Ce qui stimule Anaïs, c'est aussi son admiration pour la culture japonaise. Le manga est un art accessible et diversifié qui présente des personnages et des thèmes profonds, n'hésitant pas à s'attarder sur l'aspect psychologique. Ce qui permet de s'y identifier plus facilement.

C'est en tout cas avec enthousiasme qu'elle aborde la suite de son parcours, tout en se réjouissant de l'impact des mangas sur le public. Véritable preuve que la société évolue. ■

CQFV, tous les mardis à 11h, présenté par Hakima Aya. L'intégralité de l'émission est disponible sur lfm-radio.com/podcast

TREMPLIN CONCERT LEVEL UP 2023

LA SCÈNE DES NOUVELLES TÊTES D'AFFICHE POP / RAP / RNB / AFRO !

Karlo Bandito * Stokma * Nickson Carter * McCool * Darla
VAVA CORAZON * INES * CLYY * AMBI
Lou Teixeira * Yann Davis * Linda Helende * Vinzo * GUEST SURPRISES

Réservez vos places pour voir performer les têtes d'affiche de demain face à un jury de professionnels (beatmakers, producteurs et maisons de disques)

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 19H
AU CONSERVATOIRE QUINCY JONES
À MANTES LA JOLIE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LES PLACES

(OUVERTURE DES PORTES AU PUBLIC À 18H30)

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

4	7	6	1	8			9	
	3				7		1	
			9	5	7		6	
6			9				8	2
2	3	7	1	6				
		2			9			
5	2		7	4	3			
			4	6	1			
	1	2	9	8				

SUDOKU : niveau difficile

4					2		9	
2	8			9	1		6	
	6			1	5			
		3					6	
						7		
		6		4	8			
6						3		
3			9	6				8
	9			8				7

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°360 du 11 octobre 2023 :

1	6	4	5	9	3	7	8	2
3	8	2	1	7	6	4	9	5
5	7	9	4	8	2	3	6	1
6	4	7	2	3	5	9	1	8
9	5	1	8	4	7	2	3	6
2	3	8	6	1	9	5	7	4
7	2	5	3	6	8	1	4	9
4	9	6	7	2	1	8	5	3
8	1	3	9	5	4	6	2	7

3	1	7	5	9	6	2	4	8
8	5	9	4	3	2	7	6	1
6	2	4	1	8	7	9	3	5
9	7	3	6	5	8	1	2	4
1	4	6	2	7	9	5	8	3
5	8	2	3	4	1	6	9	7
4	6	8	9	1	5	3	7	2
7	9	5	8	2	3	4	1	6
2	3	1	7	6	4	8	5	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



RUGBY
WORLD CUP
FRANCE 2023

PARTENAIRE
MAJEUR

Si votre idée
c'est de
baisser votre
consommation
d'énergie

SG FINANCE VOS TRAVAUX
de rénovation⁽¹⁾ et vous accompagne à chaque
étape du projet avec son partenaire Hello Watt.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Rugby World Cup = Coupe du Monde de Rugby.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur Sogéfinancement, 394 352 272 RCS Nanterre. Délai légal de rétractation : 14 jours à compter de votre acceptation du crédit. Offre non valable à Monaco. Société Générale, S.A. au capital de 1 025 947 048,75 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS, enregistrée auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire sous le n° 07 022 493 (www.oriass.fr). SG est une marque de Société Générale. Crédit photo : Alizée Omary, Octobre 2023.